

Info-Travaux : Parc de la Haute Chaudière

Date: du 23 novembre au 29 novembre 2025

Travaux en semaine :

- Déboisement : Accès et aires de stockage
- Broyage : Accès et aires de stockage
- Mobilisation des équipements de travaux de terrassement

Règles de sécurité:

- Respecter les limites de vitesse en tout temps.
- Prêter attention aux zones où du travail est en cours.
- Garder une distance de sécurité avec les équipements.
- Respecter la signalisation et les agents présents sur le site.
- Ne pas se déplacer dans une zone de travail sans avertir au préalable le contremaître.
- Avoir un contact bidirectionnel positif avec les opérateurs des équipements.

Procédure de dynamitage :

- Signal sonore : 12 petits coups d'avertisseur à une seconde d'intervalle
- Pause de 30 secondes
- Mise à feu
- 1 grand coup de 15 secondes d'avertisseur
- Confirmation par le boutefeu que le sautage a été initié
- Libération du périmètre d'exclusion (zone de tir)



